

LES ASSUREURS ET RÉASSUREURS ONT BRASSÉ PLUS DE 40 MILLIARDS DE DH

Bonnes performances pour les compagnies d'assurance et de réassurance au Maroc. Les chiffres de l'exercice 2018 ne seront consolidés qu'en 2019, mais ceux de 2017 viennent d'être dévoilés. Les assureurs ont, en effet, réalisé un chiffre d'affaires de 40,7 milliards de DH contre 37,3 milliards en 2016, soit une progression de 9,1%. PAR MEYSSOUNE BELMAZA

Le secteur des assurances a tiré son épingle du jeu durant l'année 2017 (les chiffres de 2018 seront consolidés courant 2019). L'Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale (ACAPS), qui vient de dévoiler les statistiques du secteur de l'assurance et de la réassurance au Maroc, est formelle à ce sujet : «le secteur poursuit son développement au Maroc en performant plus que l'année d'avant, soit une progression de 9,1% avec un montant de 40,7 milliards de DH, dont 38,9 milliards de DH enregistrés par les entreprises d'assurances et de réassurances et 1,7 milliard de DH par les réassureurs exclusifs». Dans le récent rapport de l'ACAPS, l'on apprend aussi que les indemnités (prestations et frais) payées par les assureurs directs (62,6% des émissions totales du secteur) ont progressé de 10,4% à 24,4 milliards de DH en 2017 contre 22,1 milliards de DH en 2016. La part des réassureurs dans ces prestations et frais payés s'est établie à 8,2%, soit un montant de 2 milliards de DH.

Le poids des réassureurs

Toujours selon l'ACAPS, le secteur affiche d'autres bonnes performances, notamment le bond de 18,8% réalisé par les primes d'assurances Vie et Capitalisation. «Leur montant a atteint plus de 17 milliards de DH en 2017 contre 14,3 milliards de DH en 2016, tandis que les opérations Non-Vie ont rapporté aux compagnies plus de 21,8 milliards de DH en 2017, ce qui représente une progression de 5,5% par rapport à 2016. Quant aux opérations d'assurances directes, l'année 2017 s'est soldée par un chiffre d'affaires de 38,7 milliards de DH, en



croissance de 10,9% par rapport à l'année précédente». En termes de concentration, la même source indique que plus de 69,7% des parts de marché sont détenues par 4 grandes compagnies, soulignant que les deux compagnies opérant dans la réassurance de manière exclusive détiennent 90,3% des acceptations en réassurance. Le rapport de l'ACAPS fait également état des primes acceptées par les réassureurs nationaux qui se sont élevées à 1,9 milliard de DH en 2017 contre 2,4 milliards de DH en 2016, en recul de 18,2%, en raison principalement de la forte baisse du chiffre d'affaires des réassureurs exclusifs. Parallèlement, les acceptations en réassurance des compagnies sont restées quasiment stables. Concernant les indemnités versées par les réassureurs exclusifs, l'ACAPS précise qu'elles ont atteint 1,8 milliard de DH en 2017, contre 1,6 milliard de DH en 2016, en augmentation de 10,4%. En ce qui la concerne, la part des rétrocessionnaires dans ces prestations

s'établit à 14,6% (260,4 millions de DH). S'agissant des charges techniques d'exploitation de l'ensemble des compagnies d'assurance et de réassurance, elles ont atteint 8,1 milliards de DH en 2017 (19,8% du chiffre d'affaires), contre 7,9 milliards de DH en 2016, soit une évolution de 2,4%. Une seule contre-performance est à signaler : hors réassureurs exclusifs, le résultat technique du secteur a baissé de 2,2%, passant de 5 milliards de DH en 2016 à 4,9 milliards de DH en 2017, alors qu'avec les réassureurs exclusifs, ce résultat a progressé de 1,9% à 5,5 milliards de DH en 2016 contre 5,4 milliards de DH en 2016. S'agissant de la marge d'exploitation brute des assureurs directs, elle a progressé de 122,2% à 1,4 milliard de DH en 2017, contre 614,8 millions de DH en 2016, relève la même source en expliquant cette progression, essentiellement par la forte hausse de la marge d'exploitation des opérations Non-Vie, soit +137,9%, l'année dernière. ■